



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 novembre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI à Mme OTTAVY, M. BILLARD à Mme CORTICCHIATO, M. VOGLIMACCI à M. FILONI, Mme BIANCAMARIA à M. MARCANGELI, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme PILLOTTI à Mme OTTAVY-SARROLA

Etaient absents :

M. FERRARA, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	32
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20171127-2017_295-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2017

Affichage : 27/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 27 novembre 2017

Délibération N°2017/295

**Programmation 2018 des conférences à l'Espace
Diamant**

Le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la saison du théâtre municipal, un cycle de conférences qui se dérouleront soit à l'Espace Diamant soit à la bibliothèque patrimoniale sera proposé au public.

Parallèlement, certaines interventions pourraient aussi être réalisées dans les Maisons de quartiers ou les médiathèques de la ville afin de toucher un plus large public.

La programmation municipale s'organise autour de thématiques qui ont été retenues et qui concernent les grands débats qui traversent la société. Des spécialistes (Sociologues, historiens, artistes, philosophes...) seront conviés pour apporter leur éclairage et introduire les débats.

Ces rencontres permettront des discussions ouvertes à toutes les réflexions et contribueront à nous faire mieux comprendre le monde contemporain (économie, sociologie, histoire, culture, art..).

Des conférences concernant le patrimoine de la Corse et notamment avec les Editeurs corses seront régulièrement proposées.

Par ailleurs, dans le cadre de cette programmation des partenariats sont mis en place :

Avec la Société Corse des Etudes Freudiennes.

Le cycle « Art et psychanalyse » : Considérant que la psychanalyse touche de près tout ce que peut apporter l'art à l'humanité, c'est à travers la rencontre avec une œuvre d'art, qu'un auteur ou un clinicien nous fait part de son analyse et nous permet de comprendre avec une approche différente la création artistique.

Avec les éditeurs corses :

Le cycle « Culture et Patrimoine corses » :

Spécialistes, écrivains, historiens et chercheurs présentent le fruit de leurs réflexions, formalisées dans leurs ouvrages parus ou à paraître (aux éditions Piazzola, Albiana, Colonna Editions ou autres éditeurs corses). Ces rencontres permettent de valoriser et faire connaître toute la production régionale.

Avec l'Université de Corse :

A travers la **Chaire Universitaire « L'Esprit Méditerranéen Paul Valéry »**, ce cycle invite des professeurs de Méditerranée et d'ailleurs, pour animer des conférences au musée, à la bibliothèque ou à l'Espace Diamant selon une thématique spécifique définie par l'université.

Avec l'Association littéraire « MusaNostra » :

L'association littéraire corse, qui réunit des enseignants et amoureux de la littérature et reçoit régulièrement des auteurs prestigieux.

Pour la saison 2017- 2018 les propositions déjà définies sont:

Avec la Société Corse des Etudes Freudiennes

- le 16 octobre 2017, « Passage part Nadja » par Christiane Lacôte.
- Le 14 mars 2018, autour de la thématique du corps et le réel au cinéma
- Le 23 avril 2018, « Joyce » par Monsieur Blanchon

Avec les Editions Piazzola:

- Le 2 octobre autour de l'ouvrage « Les chroniqueurs corses »
- Le 7 décembre autour de l'ouvrage « Les jardins d' Ajaccio »

-Le 26 mars 2018 autour de l'ouvrage « Jeux et divertissements »

Avec Albiana:

- Le 15 janvier, Thierry Giappiconi pour « Venise et la Corse »
- Le 11 avril « trésors de littérature populaire » par Bernard Biancarelli
- Le 22 juin, « Guarda Fratellu » par André Fazi

Avec Colonna Edition :

- Le 6 novembre, Jean-Pierre Castellani sur « Albert Camus, d'Alger à Stokholm ».
- Le 13 décembre, Jean-François Marchi sur « Paul Valery et la Corse »
- Le 10 janvier, thématique à définir
- Le 8 mars, thématique à définir

Les propositions de la Chaire Universitaire :

- Le 6 octobre, autour de la thématique « Une méditerranée élargie » (session spéciale Sihmed)
- Le 22 mars, Thématique à définir
- Le 11 ou 15 juin, thématique et date à définir

D'autres conférences ont été programmées avec des auteurs ou spécialistes littéraires :

- 10 novembre, ciné-conférence avec Monsieur Korliakov à l'occasion du centenaire de la Révolution Russe »
- 12 février 2018, « Sagan » par Valérie Mirarchi

Programme non exhaustif

Les crédits afférents à cette programmation des conférences à l'Espace Diamant seront proposés à l'inscription du BP 2018, au chapitre 11, fonction 33, article 6232 ;

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter la proposition du cycle de conférences pour 2018,

D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation.

D'autoriser Monsieur le maire à solliciter en vue de la réalisation de cette programmation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité Territoriale de Corse,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone Guerrini, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 novembre 2017,

Considérant la proposition de cycles de conférences proposées au public pour 2018 avec des rencontres qui s'organisent selon des thématiques différentes, permettent analyses et discussions ouvertes à toutes les réflexions et contribuent à nous faire mieux comprendre le monde contemporain (économie, sociologie, histoire, culture, art ...).

ADOPTE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La proposition de cycles de conférences proposées au public pour 2018.

AUTORISE

Monsieur le Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation,
Monsieur le Maire à solliciter en vue de la réalisation de cette programmation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité Territoriale de Corse,

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront proposés à l'inscription du budget 2018 - Chapitre 11, fonction 33, article 6232.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI